# Choisir une école : quelles questions se poser et poser à l'école ordinaire ?[1]

Fiche de la Boîte à outils pour et par des parents d'enfants dys, TDA/H et HP




[1] Mise à jour le 9 novembre 2026.

Sous la coordination de l'UFAPEC- www.ufapec.be et de l'APEDA – www.apeda.be
Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles

# Choisir une école : quelles questions se poser et poser à l'école ordinaire ?[2]

## 1. Introduction

Trouver une école qui réponde au mieux aux besoins particuliers de notre enfant nécessite un véritable « travail » qui demande de prendre du recul, de la hauteur par rapport à notre état émotionnel, d'ouvrir notre esprit, notre champ des possibles. Privilégions le contact direct avec la direction, les enseignants pour sentir, poser nos questions, évaluer au mieux si notre enfant sera accueilli avec son profil particulier et soutenu sur le long terme. Mieux vaut ne pas éliminer une école sur un premier contact téléphonique froid, expéditif et, a contrario, ne nous laissons pas séduire trop vite par une direction aimable et accueillante qui ne développe en réalité aucun projet pour les élèves en difficulté.

## 2. Quelques suggestions avant la visite

En fonction de qui vous êtes, de votre personnalité, de l'offre des écoles dans votre zone géographique, nous vous faisons plusieurs suggestions pour préparer au mieux cette étape dans le parcours scolaire de votre enfant.

Préalablement à toute rencontre, nous vous conseillons :

1. d'avoir un diagnostic récent pour ouvrir le droit aux aménagements raisonnables, être bien au clair avec les aménagements à mettre en place pour aider votre enfant, aménagements suggérés par les spécialistes ;
2. de réaliser un tableau pour objectiver les questions que l'on se pose et les réponses reçues.



[2] Dans un souci de lisibilité de nos fiches et pour faciliter la lecture par synthèse vocale, les formes masculines sont utilisées pour désigner les deux sexes, homme et femme, ainsi que les différentes formes d'identité ou d'expressions de genre.

On y retrouvera les items a et b que vous compléterez au fur et à mesure de vos visites dans les écoles :

a. ce que moi « parent » j'attends de l'école (sur le plan pédagogique : travail à domicile, évaluations, remédiation, examens de passage … ; en matière de socialisation et d'intégration de l'enfant, de situation géographique, de trajet (longueur et autonomie), de coût financier… ;

b. la réalité et les besoins de mon enfant (exemple : être au premier rang, avoir besoin d'un outil numérique, de temps supplémentaire aux examens…) ;

c. ce point sera complété en reprenant ce que l'école visitée propose. Voir point 4.

Ce travail de synthèse des points a et b vous aidera à lister toutes les questions que vous poserez dans les écoles et à être très au clair avec vos attentes par rapport à l'école.

3. de lire ce qui se trouve sur le site de l'école notamment les projets éducatifs, pédagogiques, d'établissement, le règlement des études, le ROI. Ces documents reflètent l'âme de l'école. Nous vous rappelons qu'à l'inscription de votre enfant dans une école, vous aurez à signer ces documents « pour acceptation ».

4. de rencontrer la direction et/ou les éventuels enseignants de plusieurs écoles.

Attention ! Nous vous conseillons de faire une première visite sans l'enfant afin de pouvoir poser, dans un premier temps, toutes vos questions et lui épargner d'entendre des mots parfois très maladroits du style : « Cela ne t'ennuie pas de te trouver avec des camarades de classe vraiment plus jeunes que toi » ou « Mmm, la situation est beaucoup plus complexe que je l'imaginais ! »

Présentons notre enfant en toute honnêteté ; personne n'aime avoir été trompé sur la réalité d'une situation.

En fonction des premiers échanges, nous pourrons ensuite retourner visiter les écoles sélectionnées avec notre enfant. En tant qu'acteur principal de son projet d'études, son avis sera essentiel dans le choix final de l'école à fréquenter.

## 3. Exemple de questions à poser pendant la visite :

- Demandons à la direction si ses enseignants sont formés aux troubles de l'apprentissage. Y a-t-il une personne de référence « aménagements raisonnables », « besoins spécifiques » ou « dys » au sein de l'école ? Les formations ont-elles été suivies par l'ensemble de l'équipe ou les enseignants les suivent-elles à la carte ? Choix des langues (obligation de deux langues ?)[3] Pourquoi inscririons-nous notre enfant dans votre école ? Que pouvez-vous lui apporter ? Dans votre école, quel avenir prépare-t-on à notre enfant ? Depuis le décret AR de 2017, le pouvoir organisateur ou son délégué précise de manière explicite dans les projets éducatifs et pédagogiques, dans le plan de pilotage et le règlement des études comment l'école met en œuvre les aménagements et interventions en réponse à des besoins spécifiques.
- Réalisez-vous des protocoles « aménagements raisonnables » dans votre école ? Accueillez-vous des élèves en intégration ? Si oui, combien ? Comment se passe la collaboration entre votre école et le pôle territorial ? Est-ce que le pôle a organisé des formations pour votre équipe éducative ?



[3] Avec l'arrivée du tronc commun en 2e secondaire dès 2027-28, l'apprentissage de deux langues modernes sera obligatoire.

- Comment votre école a-t-elle envisagé l'augmentation progressive de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans son plan de pilotage ?[4] Quelles sont les actions particulières qui ont été choisies par votre établissement ?
- Avec le CPMS, le contact est-il facile ? Sont-ils accessibles ? Disponibles ? Y a-t-il des réunions prévues avec eux durant l'année pour faire le point sur l'évolution de notre enfant ?
- Demandons à l'enseignant ce qu'il a déjà mis en place pour aider des enfants qui ont les mêmes difficultés que le nôtre, comment va-t-il présenter votre enfant au groupe classe, quel type d'évaluation l'institution a-t-elle prévu pour des enfants avec des besoins spécifiques d'apprentissage (pourra-t-il être évalué sur base d'examens oraux ? avoir du temps en plus ?…..), quel est son point de vue sur le redoublement, souhaite-t-il que nous le documentions sur le trouble de notre enfant (livres, fondations …), est-il prête à rencontrer si nécessaire un ou les spécialistes qui prennent en charge l'enfant en dehors de l'école afin d'harmoniser la prise en charge de l'enfant,..? A quelle fréquence pourrons-nous rencontrer l'équipe des enseignants ? Comment serons-nous en contact avec eux ? Plateforme ? Courriel ? Téléphone ? Journal de classe ? Autre … Comment envisagez-vous les devoirs ? L'école organise-t-elle une étude dirigée ?
- Lors de cette rencontre, il est indispensable de préciser à l'enseignant ce que vous mettez en place à la maison pour le soutenir dans sa mission tout en l'informant de vos limites (J'ai 3 enfants. Après l'école, je sais consacrer une heure avec mon enfant pour superviser ses devoirs ; pas plus. Je n'ai pas le sens des mathématiques, je ne me sens pas à l'aise pour soutenir mon enfant dans cette branche, y a-t- il quelqu'un



[4] https://www.ufapec.be/nos-analyses/3619-gouvernance-pilotage.html

dans l'école qui pourrait aider mon enfant ?). Prenons des notes pendant l'entrevue.

## 4. Après la visite

De retour chez nous, complétons le point c de notre résumé, il nous sera alors plus aisé de décider sereinement.

Nous vous suggérons aussi d'aller à la rencontre de parents pour avoir leur avis à propos de l'école, de vous adresser à l'association des parents pour entrer en contact avec des parents ayant des enfants au même profil, rencontrant les mêmes difficultés, de se rendre aux Journées Portes Ouvertes et aux fêtes d'école.

## 5. En synthèse : que faire avant de visiter une ou plusieurs écoles ?

1. Je liste dans la colonne A : les difficultés de mon enfant
2. Je liste dans la colonne B : nos attentes par rapport à l'école
    a. Sur le plan pédagogique : travail à domicile, évaluations, remédiations, seconde langue
    b. En matière de socialisation et d'intégration de l'enfant : public fréquenté par l'école, existence de projets d'intégrations ….
    c. Quel est le budget moyen d'une année scolaire ? Voyages scolaires : Quand ? Où ? Coût ? Garderie ? Étude ? Activités extra scolaires ?

3. Lors de la visite d'une école, nous complétons dans la colonne C si l'école rencontre les attentes

Exemple : mon enfant présente une dyslexie.

| A | B | C |
|---|---|---|
| Mon enfant est très fatigué par sa scolarité | Le déplacement « maison-école » = max 30 min | |
| | Quelle est la politique de l'école concernant le travail journalier ? | |
| S'il doit copier du tableau ses mots de vocabulaire en néerlandais, il est incapable de se relire | Nous souhaitons que systématiquement il reçoive une photocopie des notes d'un élève qui a des notes très claires | |
| Il se concentre difficilement | Il faut un petit groupe classe | |
| | Pour des évaluations difficiles, il doit avoir plus de temps | |
| Il a besoin d'un PC en classe + son scanner | Il faut une prise de courant, un casier où déposer le pc en toute sécurité… | |
| | Les locaux doivent être fermés le soir | |
| | Y a-t-il un document organisant l'utilisation de | |

| | | |
|---|---|---|
| | l'outil numérique en classe ? | |
| | Nous travaillons jusqu'à 18h. Il faut une étude dirigée | |
| | Mes budgets me permettent des frais de scolarité n'excédant pas ….. | |

Dans un souci de lisibilité de nos fiches, les formes masculines sont utilisées pour désigner les deux sexes, homme et femme, ainsi que les différentes formes d'identité ou d'expressions de genre.